

AELE ?



Association européenne de libre échange

Genèse :

- Création en 1960 en réaction à la CEE (Communauté économique européenne) formée en 1957 par le traité de Rome.
- Membres fondateurs : Royaume-Uni, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Suisse et Portugal
- Évolution : Plusieurs membres quittent l'AELE pour rejoindre l'UE, réduisant sa taille.
- Situation actuelle : Se compose de quatre pays (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et reste active via des accords bilatéraux et le marché commun avec l'UE (EEE).

Missions :

- Faciliter le commerce entre ses membres et avec d'autres pays via des accords.
- Participation partielle au marché intérieur européen via l'EEE (sauf la Suisse).
- Harmoniser les réglementations et faciliter les investissements
- Négocier des accords commerciaux avec des pays hors UE.
- Offrir une alternative à l'adhésion à l'UE pour ses membres.



Fonctionnement :

- Organisation intergouvernementale avec un Conseil et un Secrétariat général.
- Décisions prises par consensus entre les États membres.
- Libre-échange : Gestion des accords commerciaux internes et externes..
- EEE : Trois membres (Islande, Liechtenstein, Norvège) appliquent certaines règles de l'UE via l'Espace économique européen.
- Suisse : Participe via des accords bilatéraux spécifiques avec l'UE.

Défis :

- Diminution des membres : Plusieurs États ont quitté l'AELE pour rejoindre l'UE, réduisant son influence.
- Relations avec l'UE : Gérer l'intégration via l'EEE tout en conservant son indépendance.
- Négociations commerciales : Conclure des accords compétitifs face aux grandes puissances économiques.
- Maintenir une unité malgré des intérêts économiques divergents entre ses membres.



OMC?



Organisation mondiale du commerce

Genèse :

- Née du GATT (Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce) créé en 1947.
- OMC fondée le 1er janvier 1995 via les accords de Marrakech.
- Objectifs : élargir les compétences du GATT aux services et à la propriété intellectuelle.
- L'OMC joue un rôle clé dans la résolution des conflits commerciaux.
- 166 membres en 2024, avec plusieurs pays négociant leurs accessions.

Missions :

- Favoriser l'ouverture des marchés et la réduction des obstacles commerciaux.
- Garantir équité et transparence dans le commerce mondial.
- Encadrer et réguler le commerce des marchandises, services et la propriété intellectuelle.
- Régler les différends commerciaux entre les membres.
- Aider les pays en développement à intégrer le système commercial mondial.

Fonctionnement :



- Blocage de l'organe d'appel de l'OMC par les États-Unis depuis 2019.
- Désaccords sur la réforme du système de règlement des différends.
- Gestion des tensions commerciales (ex. Chine-Occident, subventions à la pêche).
- Adaptation aux nouvelles réalités économiques et technologiques.

Défis :

- Conférence ministérielle : instance suprême, se réunit tous les deux ans.
- Conseil général : gère les affaires courantes.
- Secrétariat basé à Genève avec 700 fonctionnaires.
- Budget annuel : environ 200 millions de francs suisses.
- Décisions prises par consensus.





ONU ?

Organisation des Nations Unies



Genèse :

- Née de la SDN (Société des Nations) créée en 1920 et
- Création de l'ONU le 24 octobre 1945.
- Élaboration de la Charte des Nations Unies de 1941 à 1945.
- Signature par 50 États membres de la Charte des Nations Unies le 26 juin 1945.
- Objectif : Par la coopération entre nations et garantir la paix et la sécurité.
- 193 États membres en 2024.

Missions :

- Interdire le recours à la force et privilégier le règlement pacifique des différends entre États.
- Maintenir la paix et la sécurité internationales
- Protéger les droits de l'Homme
- Fournir de l'aide humanitaire
- Promouvoir le développement durable
- Garantir le droit international



Fonctionnement :

Coopération internationale de 193 États membres.

- Coopération économique, sociale, intellectuelle et humanitaire.
- 6 organes principaux, dont le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.
- Mise en place de programmes et de fonds (ex : PNUD, UNICEF).
- Institutions spécialisées de l'ONU : OMS, FMI, FAO, etc.

Défis :

- Limites : Faiblesse institutionnelle, blocage du Conseil de sécurité (droit de veto paralysant) et dépendance à la volonté des États
- Résolution des conflits
- Lutte contre les Inégalités
- Urgence climatique (réduire les émissions de 60% d'ici 2035)

Gouvernance technologique : gouvernance de l'IA garantissant un accès équitable aux technologies et une protection des droits humains.

